

**C 2011/3 – Plan à moyen terme 2010-2013 (révisé) et
Programme de travail et budget 2012-2013**

Note d'information n° 4 - Mai 2011

Actualisation des augmentations de coûts estimatives et des hypothèses y afférentes

1. Le PMT 2010-2013/PTB 2012-2013 publié, dont la version définitive a été arrêtée fin février 2011, faisait apparaître un montant prévisionnel des augmentations de coûts pour 2012-2013 de 48,0 millions d'USD¹. Début avril 2011, la Note d'information n° 3 a fourni des informations complémentaires sur les facteurs d'inflation et présenté une nouvelle ventilation pour les biens et services².
2. Le montant estimatif des augmentations de coûts est le résultat de l'actualisation des montants inscrits au budget ordinaire de 2010-2011, une opération qui vise à porter ces montants aux valeurs de 2012-2013 pour permettre l'exécution du Programme de travail (services de personnel et biens et services). Il est établi sur une base biennale à partir: des ajustements de coûts effectifs effectués durant l'exercice en cours (biennalisation), des ajustements prévus des coûts unitaires qui prendront effet durant la période biennale suivante (inflation) et de l'abattement pour délais de recrutement correspondant aux postes permanents.
3. Au moment où la version définitive du PTB 2012-2013 a été arrêtée, en février 2011, des questions importantes liées aux coûts, notamment pour les services de personnel, étaient encore à l'étude. Le Secrétariat avait donc fait savoir qu'il suivrait de près les décisions et autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les augmentations de coûts estimatives et que toute modification importante des estimations et des hypothèses servant à leur calcul serait portée à la connaissance des organes directeurs avant la session de la Conférence qui aura lieu en juin 2011³. Le Conseil s'en est félicité⁴.
4. La présente note donne une actualisation des hypothèses et des estimations relatives aux augmentations de coûts arrêtées en février 2011 pour l'exercice 2012-2013. Cette actualisation se fonde sur deux nouvelles séries d'informations qui ont été communiquées vers la fin avril 2011. D'une part, à sa soixante-douzième session, tenue du 27 mars au 1^{er} avril 2011 à New York, la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) a publié des conclusions et décisions qui ont une incidence sur le coût estimatif des services de personnel. D'autre part, de nouvelles informations relatives à des éléments de coût hors personnel ont entraîné plusieurs révisions des estimations relatives aux biens et services.
5. Ces nouvelles informations débouchent sur une estimation réactualisée des augmentations de coûts pour 2012-2013. Les augmentations de coûts sont désormais évaluées à 37,8 millions d'USD. Ce montant représente un ajustement à la baisse de 10,2 millions d'USD par rapport au montant publié dans le PTB 2012-2013, dont 7,7 millions d'USD correspondent aux services de personnel et 2,5 millions d'USD aux biens et services, ainsi qu'il est expliqué ci-après et comme cela apparaît dans le tableau.

¹ C 2011/3, paragraphes 220-240

² C 2011/3, Note d'information n° 3 <http://www.fao.org/fileadmin/templates/pwb/2012/info/C2011-3-InfNote3.pdf>

³ C 2011/3, paragraphe 233

⁴ CL 141/REP, paragraphe 7d)

I. Services de personnel

Cadre organique

6. La CFPI est chargée de déterminer les indices d'ajustement, dont l'objet est de garantir que les traitements du personnel du cadre organique confèrent le même pouvoir d'achat dans tous les lieux d'affectation. L'indice d'ajustement est déterminé au moyen d'enquêtes intervalles sur le coût de la vie organisées tous les quatre ou cinq ans par le secrétariat de la CFPI, sachant qu'entre deux enquêtes, des ajustements intermédiaires sont effectués, sur la base d'autres indices. Les enquêtes ont pour objet de déterminer l'écart entre le coût de la vie du lieu d'affectation faisant l'objet de l'enquête et New York, ville de référence du système des ajustements.

7. La CFPI a réalisé une enquête périodique sur le coût de la vie à Rome en octobre 2010, à la suite de quoi elle a approuvé, lors de sa soixante-douzième session, une augmentation de 1,4 pour cent des traitements du personnel du cadre organique à compter d'avril 2011. Comme l'estimation initiale figurant au PTB 2012-2013 était une augmentation de 2,5 pour cent des traitements du personnel du cadre organique du Siège à compter d'avril 2011, cette décision de la CFPI a entraîné un ajustement à la baisse de 2,6 millions d'USD des estimations des augmentations de coûts pour les traitements du personnel du cadre organique au Siège.

8. En ce qui concerne les estimations des augmentations de coûts liés aux frais de voyage autorisés, le PTB 2012-2013 prévoyait, sur la base de la biennalisation, une augmentation de cinq pour cent pour 2011, calculée d'après les données disponibles fin février 2011. D'après de nouvelles informations datant d'avril 2011, les tarifs des billets d'avion n'évolueront pas en 2011. On a donc décidé de ne pas prendre en compte l'augmentation qui était prévue à ce titre, d'où un ajustement à la baisse de 0,7 million d'USD.

Agents des services généraux

9. Concernant les traitements des agents des services généraux au Siège, deux éléments récents interviennent dans les estimations des augmentations de coûts: i) l'approbation par la CFPI d'une méthode révisée pour déterminer les traitements des agents des services généraux; et ii) l'avancement de la date de la prochaine enquête sur les traitements des agents des services généraux du Siège (avril 2012 au lieu de 2013). On a estimé au mieux l'effet probable de ces décisions, mais il convient de souligner que ces montants demeurent des estimations, car il est difficile de quantifier l'effet exact de la nouvelle méthode conjugué aux informations qui sortiront de la prochaine enquête. En tout état de cause, toutes choses étant égales par ailleurs, la nouvelle méthode se traduira sans doute par une révision à la baisse de l'augmentation des traitements des agents des services généraux à partir de novembre 2011, ainsi que quantifié ci-après et dans le tableau. En outre, l'enquête étant désormais prévue pour avril 2012, le calendrier des augmentations de traitements sera modifié. Les relèvements devraient désormais intervenir au mois d'avril et non plus en novembre.

10. L'impact conjugué des deux éléments susmentionnés est un ajustement à la baisse estimé à 4,4 millions d'USD des augmentations de coûts liées aux agents des services généraux pour 2012-2013. La baisse se répartit comme suit:

- i) Un ajustement à la baisse de 3,7 millions d'USD des augmentations estimées des traitements des agents des services généraux du Siège, sous l'effet de deux facteurs. L'augmentation du traitement des agents des services généraux du Siège prévue pour novembre 2011, dont l'incidence sur le PTB 2012-2013 était estimée à 2,8 millions d'USD, serait suspendue en attendant le résultat de l'enquête sur les salaires locaux, qui a été reprogrammée. Ensuite, la première augmentation des traitements de 2012-2013 est désormais prévue pour avril 2013 au lieu de novembre 2012, avec pour résultat une réduction de 0,9 millions d'USD de l'incidence estimée des augmentations de coûts.

- ii) En conséquence de la révision à la baisse expliquée à l'alinéa ci-dessus, l'augmentation de coûts estimée liée aux pensions serait réduite de 0,7 million d'USD.

Biens et services

11. Pour les biens et services, deux ajustements à la baisse, pour un montant total de 2,5 millions d'USD, ont été opérés sur les estimations initiales publiées au PTB 2012-2013. Ces ajustements sont fondés sur les nouvelles informations communiquées en avril 2011:

- i) l'élément *Voyages* a été ajusté à la baisse (moins 1,9 million d'USD), les augmentations de coûts étant moins élevées que prévu, compte tenu de la dernière information selon laquelle, malgré la hausse des prix du carburant, les tarifs des billets d'avion vont demeurer inchangés en 2011;
- ii) conformément à la décision qui a été prise de geler toutes les augmentations d'honoraires des consultants et des autres ressources humaines hors personnel, les augmentations de coûts (0,6 million d'USD) prévues dans la catégorie *Consultants* ont été supprimées.

Actualisation du total des augmentations de coûts pour 2012-2013, par élément de coût (en millions d'USD)					
	PTB 2012-2013 (CL 2011/3)		Actualisation		
	Montant net des ouvertures de crédit proposées dans le PTB 2012-2013 aux coûts de 2010-2011 (a)	Total des augmentations de coûts (CL 2011/3) (b)	Ajustement des augmentations de coûts (c)	Total révisé des augmentations de coûts (d) = (b+c)	Augmentation (biennale) des coûts, en % (e) = (f/a)
Services de personnel					
Cadre organique					
Traitements	342,5	11,4	(2,6)	8,9	
Pension	66,5	1,8		1,8	
Indemnité pour frais d'études	24,6	2,1		2,1	
Voyages	16,4	(1,6)	(0,7)	(2,3)	
Coûts médicaux	15,5	(1,6)		(1,6)	
Autres prestations	22,6	4,5		4,5	
Total – Cadre organique	488,2	16,7	(3,3)	13,4	2,7%
Agents des services généraux					
Traitements	150,6	11,7	(3,7)	8,0	
Pension	29,5	2,0	(0,7)	1,2	
Coûts médicaux	21,3	(2,5)		(2,5)	
Autres prestations	3,8	0,1		0,1	
Total – Agents des services généraux	205,2	11,2	(4,4)	6,8	3,3%
Prestations après cessation de service	46,0	6,6		6,6	14,3%
Ajustement au titre de l'abattement pour délais de		1,7		1,7	

recrutement					
Total – Services de personnel	739,4	36,2	(7,7)	28,5	3,8%
<i>Biens et services</i>					
Voyages	51,4	3,9	(1,9)	2,0	
Dépenses générales de fonctionnement	76,5	3,0		3,0	
Contrats	45,2	1,7		1,7	
Consultants	73,8	0,6	(0,6)	-	
Achats de fournitures durables	15,7	0,6		0,6	
Fournitures et matériels	5,2	0,2		0,2	
Recettes de l'Organisation	48,0	1,5		1,5	
Autres	8,6	0,2		0,2	
<i>Total – Biens et services (brut)</i>	<i>324,4</i>	<i>11,8</i>	<i>(2,5)</i>	<i>9,3</i>	
<i>Recettes de l'Organisation/report</i>	<i>(54,7)</i>				
Total – Biens et services (net)	269,7	11,8	(2,5)	9,3	3,4%
Total des augmentations de coûts	1009,1	48,0	(10,2)	37,8	3,7%